ADR - Formation conducteurs - Transport de matières dangereuses - Spécialisation classe 1 recyclage (explosifs)

Certifiante | Formation continue

Réf. : 1502059F — Mise à jour : 11 juin 2025

Organisme responsable : **AFTRAL QUIMPER**

Présentation de la formation

Objectifs

Identifier et appliquer les connaissances techniques, réglementaires et professionnelles autorisant le transport des matières dangereuses de la Classe 1, ou la conduite de MEMU, conformément à la réglementation ADR (8.2) et à l'arrêté TMD (annexe I parag. 4).

Programme

- Accueil des stagiaires et formalités administratives
- Présentation des objectifs du recyclage de la spécialisation et rappel du contexte réglementaire
- Définition des matières et des objets de la classe 1- Rappel
- Sensibilités et Risques associés - Rappel
- Classification et identification des produits dangereux - Rappel
- Marquage / Etiquetage des emballages - Rappel
- Cas particulier des quantités limitées
- Agrément des véhicules - Rappel
- Documents de bord - Actualisation des connaissances
- Signalisation / Placardage - Actualisation des connaissances
- Chargement / Arrimage / Déchargement - Rappel
- Convoyeur - Rappel
- Circulation et stationnement des véhicules - Actualisation des connaissances
- Sensibilisation à la Sûreté - Rappel
- Conduite à tenir en cas d'incidents - accidents - Rappel
- Étude de cas concrets / Mise en situation
- Questions diverses / Synthèse
- Contrôle des connaissances

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée
Aucun prérequis

Niveau de sortie
Sans niveau spécifique

Liste des certifications

Certificat de formation de conducteur ADR - spécialisation classe 1 (habilitation)
Code RS : 5633

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2012744S	Présentiel	Ergué-Gabéric	01/01/2026	31/12/2026

Source : GREF Bretagne #1502059F